

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 29 (1957)
Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte
D^r A. Montandon
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret.
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43.

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent Habitation:

USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

FAS Section romande de la Fédération des architectes suisses

SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne

SCH Société coopérative d'habitation, Genève

SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève

SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève

FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

Le point de vue de la famille

Par M. A. KRIEKEMANS, professeur à l'Université de Louvain

1. Introduction

La nature de notre époque, de l'ère de la technique, est cause que les *rappports humains* menacent de devenir purement *fonctionnels*. Il ne faut pas que les rapports familiaux dégèrent dans ce sens; il faut plutôt que les rapports personnels, existant au sein de la famille, rayonnent un effet fécondant sur la société qui l'entoure. Sans doute, la personnalité des parents est garante d'une saine atmosphère familiale. Mais le milieu dans lequel on vit, l'habitation même, peuvent y contribuer dans une grande mesure. Voilà le point de vue que nous tenons à développer dans le présent exposé.

2. Famille et formation de la personnalité

En tant que personne, l'homme est appelé à assumer des responsabilités dans la vie. Tout ce qu'il fait ou néglige de faire, pense ou sent, il doit le justifier. Il doit arriver à répondre aux questions que lui pose la vie, toujours dans le même sens. L'éducation des enfants se réduit donc à la formation d'une opinion; bien entendu, de la bonne opinion.

Les adeptes d'un certain naturalisme pédagogique se trompent, lorsqu'ils prétendent que le nouveau-né devient adulte par lui-même. L'homme n'est pas une plante. Il n'est que de penser, à cet égard, aux innombrables personnes âgées, qui n'ont jamais reçu une éducation convenable et qui, de ce fait, se comportent la plupart du temps comme des déficients intellectuels, c'est-à-dire comme des êtres infantiles. Dans leurs œuvres, Gesell, Singh et Zingh nous apprennent que des enfants, élevés par des animaux, ne peuvent se tenir debout, ne savent ni rire ni pleurer, sont incapables de montrer des signes de désespoir, ne sont pas à même de faire des projets, ne savent pas parler, ne savent pas distinguer leur prochain comme un congénère, ne sont donc pas en état de vivre une vie digne de l'homme, tout simplement parce qu'ils n'ont pas été élevés par l'homme.

Le milieu éducatif idéal est la famille. C'est ici que l'enfant reçoit sa première et plus profonde orientation sur le chemin de la vie. L'éducation y est moins intentionnelle que fonctionnelle. La famille éduque par sa présence et par ses œuvres. L'atmosphère familiale est déterminante. La qualité de cette atmosphère est déterminée par la valeur personnelle des parents. (Suite page 26.)

Sommaire:

Le point de vue de la famille	7
La construction d'habitations à caractère social	9
Projet d'aide fédérale destinée à encourager la construction de logements économiques	11
Conclusions du rapport sur le logement en Europe en 1956	13
L'immeuble-tour dans la ville d'aujourd'hui	17
L'immeuble-tour S. I. Vermont T	18
L'immeuble-tour Vermont-Parc	23
Communiqué du Secrétariat de l'USAL	27
Bibliographie	30
Informations	30